

L'ECHO GALGONNAIS

N° 94- -FEVRIER-MARS-AVRIL 2024



SOMMAIRE

Page 1

Edito

Page 2

Décisions conseil municipal
Recensement de la Population
Réalizations 2023

Page 3

Inscriptions école maternelle
Tri des bio-déchets
Chutes d'arbres
Rappel : déjections canines
Agir pour Galgon

Page 4

Nouveaux vétérinaires
Syndicat Saye Galostre Lary
Accompagnement scolaire à domicile
Rêves brillants : organisation d'événements
Ecole de dessin et d'arts plastiques
Tennis Club Intercommunal du Fronsadais
La Ronde des Vignobles en Fronsadais

Page 5

Informations CDC Fronsadais

Page 6

Reportages

Page 7

Reportages suite

Page 8

Dates à retenir
Etat civil

Qu'il me soit permis de conserver le profil traditionnel pour vous souhaiter une année 2024 satisfaisante dans ce contexte particulièrement morose.

Priorité à une santé conservée et un soutien suffisant pour celles et ceux en difficultés matérielles.

Ne pas hésiter à venir vous informer auprès de nos services.

De même si vous constatez une situation inhabituelle, merci de nous le signaler.

Notre exercice Municipal se poursuit grâce à une motivation persistante face aux conditions complexes.

Avant tout, quelle chance d'avoir pu retenir l'intérêt de ces deux médecins, ce qui nous amène à lancer le projet pôle santé avec la réhabilitation de nos anciennes écoles ainsi préservées en tant que patrimoine communal.

Pour les autres dossiers en cours :

- *La mobilité va nous amener à confirmer ou pas une convention avec Libourne pour le transport bus Galgon-Libourne ; le chiffrage de la prestation conditionne la concrétisation car le financement projet médical et para médical est conséquent et prioritaire. Décision et informations dans les mois à venir.*
- *La poursuite du projet nature lieu-dit « Les Grands pas » est subventionné et les premiers plans arrivent.*
- *Une tranche importante du renouvellement de l'éclairage public doit se faire cette année avec une aide financière aussi ; Nous aurons alors à mettre au point le système des automatismes pour passer à l'application d'une réduction d'économie d'énergie.*
- *Notre révision du Plan Local d'Urbanisme progresse lentement car nous devons tenir compte des directives émanant des structures SCOT (Grand Libournais) SRADDET/Région aussi en révision !*
- *Concernant le ramassage de nos déchets, j'ai donc suivi la démarche juridique de Libourne et obtenu le maintien du porte à porte jusqu'en 2026.....mais après ?!!!!*
- *L'entretien de notre voirie est de plus en plus difficile – trafic augmentant : notamment Poids lourds et gros engins, amplifié par cette alternance grande sécheresse-forte pluviométrie ; la solution ne peut être que financière avec des aménagements plus conséquents*
- *Notre projet résidence Séniors type MARPA ne motive donc pas le Département, 3 années pour rien... nous sommes toujours en échange avec des professionnels mais je reste persuadé de l'intérêt d'une telle structure.*

Je vous informe que dans le cadre Intercommunal, l'avancée des études pour construire une école de musique à Galgon en est à l'étape d'instruction du permis de construire.

Un sujet délicat à prendre en considération expressément : la gestion des zones humides et cours d'eau que l'Etat nous cède. Une analyse et réflexion approfondies sont nécessaires. La problématique concernant le système d'endiguement est notoire.

Merci à vous et notamment à tous ceux qui sont suffisamment raisonnables et estiment que nous pouvons faire encore mieux dans notre quotidien pour réduire nos excès sanctionnant le devenir de la planète. Rien n'est à négliger même si nous pensons à juste titre que l'exagération concerne les multinationales, hommes d'affaires et grands décideurs peu motivés pour passer aux comportements appropriés compte tenu de leurs intérêts.

Le Maire,
Jean-Marie BAYARD

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie : du Lundi au Vendredi, 8h30-12h00 / 14h30-17h00

Numéro à contacter les week-ends en cas d'urgences : **06 19 31 03 75**

Séance du 30 novembre 2023

A – Commande publique

- ❖ Pôle santé- choix du maître d'œuvre
- ❖ Avenant n° 2 au marché de restauration scolaire SODEXO- formule de révision des prix

B – Fonction Publique

Recensement de la population 2024 - Désignation d'un coordonnateur communal et rémunération des agents recenseurs.

C – Institutions et vie politique

- ❖ Désignation d'un référent déontologue élu local
- ❖ CDC du Fronsadais- autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la Convention Territoriale Globale 2020-2024

D- Finances Locales

- ❖ Décision budgétaire modificative n° 23-3
- ❖ Inondations du Pas de Calais – Demande de subvention des Pompiers Humanitaires GSCF

E-Autres domaines de compétences

- ❖ Centre Routier Départemental du Libournais- Autorisation donnée au Maire de signer la convention de délégation des charges d'entretien des routes départementales en agglomération traversant la Commune de GALGON
- ❖ Modalités de signature des conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde.



De gauche à droite : Mme Patricia PAULUS, Mme Béatrice De la CROIX VAUBOIS, M. Nicolas ECUYER, Mme Virginie PRALONG -FRICKER, M. Michel ROULEAU et Mme Christelle CHAUMEIL.

Les six agents recenseurs pour le recensement de la population 2024 de la commune de GALGON se sont mis au travail et ont parcouru leurs districts dès le 3 janvier dernier.

Depuis le 18 janvier et jusqu'au 17 février 2024, ils passent dans vos foyers.

Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Nos réalisations 2023



Aménagement piétonnier chemin du Champ d'Auron- Avenue Fernand Pillot- Route de Cavignac

(Rappel : il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs car cela occasionne de gros dégâts. Ils sont uniquement réservés aux piétons)



Achèvement Ecole maternelle : créations d'un dortoir, d'une classe, d'une salle de repos et d'un bloc toilette



Cabinet médical 10 rue du stade

Inscriptions Ecole maternelle



Toute nouvelle inscription à l'école maternelle (enfants nés à partir de 2021) pour la rentrée 2024 se fera à l'accueil de la mairie les après-midis entre 14h30 et 16h30.

Vous devrez vous munir de :

- **Justificatif de domicile de moins de trois mois**
- **Livret de famille**
- **Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé dans une autre école.**

Au terme de cette inscription, la mairie vous délivrera :

- ✓ Le certificat d'inscription
- ✓ Une fiche sanitaire à compléter
- ✓ Une fiche de renseignements que vous devrez remettre à la directrice lors du rendez-vous d'admission



Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est obligatoire que les ménages puissent disposer d'une solution pour le tri de leurs bio-déchets.

Nous vous rappelons que, sur notre commune, la collecte de ces déchets, est réalisée par le SMICVAL chaque semaine et ce depuis de nombreuses années (calendrier disponible en mairie). Des bacs ont été mis à la disposition des administrés. Par contre, si vous préférez créer votre propre compost, sachez que des composteurs sont disponibles **sur réservation uniquement.**

Renseignements auprès de l'accueil de la mairie au 05.57.55.04.10

Chutes d'arbres



Après des intempéries vents violents et/ou inondation, qui est responsable de la chute d'un arbre ?

Lorsqu'un arbre tombé endommage une clôture, voiture, voirie etc, se pose la question de la responsabilité.

La responsabilité des dommages qui résultent de ces chutes incombe au propriétaire de l'arbre.

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées et de ne pas laisser les fossés encombrés par les coupes des végétaux.

En effet, nous avons pu constater l'ampleur des dégâts occasionnés par les fossés obstrués de déchets verts lors des dernières inondations ; ce qui a valu l'intervention des services techniques en urgence afin d'éviter d'importants sinistres au niveau des habitations de notre commune.



RAPPEL

Nous déplorons la présence de plus en plus importante de déjections canines sur notre commune et notamment sur les trottoirs, les espaces verts et stades, lieux fréquentés régulièrement par nos jeunes et nos sportifs. Soyez respectueux.

Les déjections canines sont autorisées dans les caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (Article R632-1 du Code Pénal).

AGIR POUR GALGON

En cette période des meilleurs vœux, peux t'on oublier 2023 ?

Peux t'on espérer que l'action positive et réfléchie prenne enfin le pas sur les décisions subies et urgentes ?

Qui peut attendre que des médecins viennent spontanément à GALGON pour décider de construire ou de réhabiliter dans l'urgence une maison médicale (sans ascenseur souvent en panne... ex : celui de la mairie en panne depuis octobre 2023) ce qui empêche toute aide financière ; sans parler du coût des préfabriqués faute d'écoute, seule solution pour avoir des médecins.

Qui peut croire que rien ne change pour nos ordures ménagères (compétence de la Communauté de Communes du Fronsadais), alors que les votes des délégués au SMICVAL anti ramassage en porte à porte ne sont pas remis en cause ? Sans parler d'une école du cirque dont peu de Galgonnais ne veulent, mais souhaitent plutôt la construction d'une salle omnisports tant attendue...

Alors oui, nous souhaitons une Bonne Année 2024 à toutes nos associations, sportives, culturelles et de loisirs, sans oublier tous les bénévoles oeuvrant pour nos concitoyens, des plus nécessiteux aux plus jeunes, tous nos vœux de réussite dans vos missions car vous êtes tous le moteur de notre commune et d'une partie de ce canton !

Pour que Galgon sorte de sa léthargie, il faut que tout bouge, n'attendons pas les décisions des autres (CDC, Pays du Libournais, Département, Région, SCOTT, SRADET, SMICVAL...) qui ont leur calendrier et souvent des contraintes politiques qui nous sont hors d'atteinte faute d'implication...

La révision du PLU de Galgon a été lancée en 2015 déjà, plus de 8 années perdues, il faut AGIR.

La mobilité et la préservation de notre planète sont une priorité accessible, faisons le pari de la CALI qui finance ce service avec des taxes sur les entreprises de son territoire où beaucoup de Galgonnais travaillent...

Les digues du Fronsadais sont menacées, les inondations sont un fléau prévisible et couteux, qui concernent aussi des communes du Fronsadais...

Tous ensemble, préparons l'avenir.

Il est grand temps de changer ce qui ne marche pas depuis trop longtemps et qui nous coûte trop cher !

Serge BERGEON, Annie GENET, Gilles MACHIN, Michèle DESSAGNE

Nouveaux vétérinaires



M et Mme BUSALB, sont, depuis le 2 octobre 2023, les nouveaux vétérinaires et successeurs de M. NOGUES, parti en retraite, au 6 A avenue François Mitterrand.
09.81.98.03.68

Accompagnement scolaire à domicile de la maternelle au collège



Pour un service d'accompagnement éducatif et scolaire personnalisé à domicile ainsi que de l'enseignement spécifique pour les enfants à besoins particuliers via la pédagogie Montessori, **vous pouvez contacter le 06.23.86.31.72**



Pour vos événements et préparation de mariage, une conseillère en organisation sur Galgon est là pour vous aider.

contact@revesbrillants.fr
06.10.73.94.25



Le Tennis toujours plus haut !!!!

Après une saison record pour le Tennis Club Intercommunal du Fronsadais avec 512 licenciés en 2023, les équipes dirigeantes et pédagogiques ont lancé 2024 de la plus belle des manières...

220 et 154, ce sont respectivement le nombre d'heures de cours et le nombre de cours de tennis qui rythment, chaque semaine, la vie du Tennis Club Intercommunal du Fronsadais et celle de ses 473 licenciés à ce jour (soit +3,76 % l'année dernière à la même période).

La saison est lancée, le club se pare de projets et de nouveautés pour la saison 2024. En effet, du côté sportif, l'école de tennis se modernise en mettant en place un système d'aide à l'encadrement des cours pour les plus petits avec des « minis-coachs ».

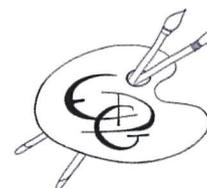
L'équipe pédagogique s'est agrandie cette année avec pas moins de 26 coachs, préparateurs physiques, CQP, Initiateurs et Mini Coachs qui mettent leurs compétences au service de tous nos adhérents pour l'évolution de chacun d'entre eux. Ils sont accompagnés pour le développement du club, par une responsable communication, un responsable marketing et projets, ainsi qu'une secrétaire et agent d'accueil.

Renseignements disponibles au club : 05.57.84.82.03



Le SMGBV Saye, Galostre, Lary est le syndicat compétent en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le bassin versant de la Saye. Il est chargé de mettre en œuvre une gestion coordonnée et intégrée des cours d'eaux et des zones humides sur ce territoire, en collaboration avec les propriétaires riverains.

Pour rappel, les berges de la Saye appartiennent aux propriétaires riverains jusqu'à la moitié du lit du cours d'eau. Avant toute intervention, le Syndicat recommande aux propriétaires riverains de contacter ses services techniques au **05.57.25.36.28** ou par le biais de son site internet : www.saye-galostre-lary.fr



L'école de dessin et d'arts plastiques de Galgon

Vous propose :

Deux cours d'adultes les mardis et jeudis de 14h à 18h.

Un cours pour les jeunes (6 ans à 14 ans) les mercredis de 14h à 16h.

Les ateliers sont encadrés par une animatrice d'arts plastiques sauf les mardis.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Catherine Martial (Présidente de l'association) **05 57 49 49 21**
Mail : mamoucath@orange.fr



2024 se prépare. La 7^{ème} édition de la randonnée pédestre qui sillonne le Fronsadais aura lieu **les 8 et 9 juin prochains.**

La nouvelle boucle d'environ 64 kms de forêts et de vignes et dont Galgon est une des 8 étapes, a été présentée. Elle comportera plus de 85 % de tronçons encore inconnus des randonneurs.

La date de début des inscriptions a été fixée au **10 février jusqu'au 10 mai 2024**

Les organisateurs espèrent que les participants seront nombreux au rendez-vous et que le temps rendra l'événement encore plus agréable.

Mail : contact@ronde-des-vignobles-fronsadfa.fr
Site: www.ronde-des-vignobles-fronsadais.fr

LES SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

Petite enfance

Relais petite enfance (RPE) : lieu d'informations, de rencontres, d'échanges et d'écoute neutre et gratuit pour les parents et les professionnels (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile).

Contact **AUDOUIN Delphine 05.57.68.91.70** et rpe@cdc-fronsadais.com

Deux Crèches de 20 places chacune

- **Plume d'Ange à Villegouge** DELAGE Sandrine 05.57.84.48.25 et creche.la.poussiniere@gmail.com
- **Mini Plume à Lalande de Fronsac** SCHENEGG Blandine 05.57.64.18.62 crecheminiplume@gmail.com

Trois accueils de Loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et vacances scolaires

- **La lande de Fronsac** COUZINET Isabelle 05.57.42.09.58/06.31.29.82.64. alshlalande@cdc-fronsadais.com
- **Galgon** DUPIN Pierre 05.57.74.37.45/06.77.98.03.61. alshgalgon@cdc-fronsadais.com
- **Villegouge** (uniquement les mercredis) BERGER Elodie 06.22.06.01.19.alshvillegouge@cdc-fronsadais.com

Le secteur jeune

Pour les 11-17 ans habitant le Fronsadais. Activités vendredi soir ou samedi en journée et également pendant les vacances scolaires (création de projet, cinéma, piscine, bowling, wakeboard etc).

STALIN Olivier 06.48.26.24.31 ostalin@cdc-fronsadais.com

Sports vacances pendant les vacances scolaires et le mois de juillet

Pour les 10- 12 ans et les 13-16 ans. Multitude d'activités sportives assurées et encadrées par des éducateurs sportifs.

STALIN Olivier 06.48.26.24.31 ostalin@cdc-fronsadais.com

Lancement de la Plateforme de rénovation de l'Habitat en Fronsadais au 1^{er} janvier 2024 !

La Communauté de Communes du Fronsadais a répondu dans le cadre d'un groupement avec les Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais, de Castillon-Pujols et du Pays Foyen à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le développement d'une plateforme de la rénovation de l'Habitat.

L'OBJECTIF

L'objectif est de sensibiliser, informer et accompagner les particuliers (tous types de ressources, tous types de statuts d'occupation) sur la rénovation énergétique et l'adaptation de leur logement.

LE SERVICE

SOLIHA Terres-Océan est le prestataire technique de ce dispositif. Les techniciens assureront des permanences téléphoniques et physiques pour renseigner et conseiller les usagers sur la rénovation énergétique :

- Isolation du bâti (techniques et matériaux)
- Changement de menuiseries
- Installation ou changement d'un système de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire
- Ventilation du logement etc...
- Adaptation du logement

Les permanences se feront au siège de la Communauté des Communes du Fronsadais à Saint Germain la Rivière et vous retrouverez ci-dessous les dates des permanences pour toute l'année 2024 :

- **12 février de 9h à 12h**
- **25 mars de 14h à 17h**
- **8 avril de 9h à 12h**
- **27 mai de 14h à 17h**
- **10 juin de 9h à 12h**
- **30 septembre de 14h à 17h**
- **14 octobre de 9h à 12h**
- **25 novembre de 14h à 17h**
- **9 décembre de 9h à 12h**

Contact de la plateforme : 05 56 33 88 70

P'tites Frimousses



Le 1er novembre dernier, la première soirée d'Halloween organisée par les P'tites frimousses fut une réussite. Le public s'est prêté au jeu avec des déguisements et maquillages bien dans le thème. Rendez-vous en novembre prochain !!

Le 11 novembre 2023, lors de la commémoration de l'anniversaire de l'armistice de 1918, les jeunes sapeurs-pompiers de Libourne nous ont honorés de leur présence.

Comme chaque année les enfants des écoles ont participé à cette cérémonie.



« NOS ENFANTS et LEURS FAMILLES DEVIENNENT PLUS FORTS QUE LA MALADIE ET C'EST GRACE A VOUS.....MERCI D'ETRE A NOS COTES !!! »
Court extrait de la lettre de Mme Laurence TIENNOT-HERMENT, Présidente de L'AFM TELETHON

C'est grâce à vous Associations, Commerçants, Particuliers, Mairie, Groupe de bénévoles de notre village et d'ailleurs- association des Mille Pattes- si des milliers de malades bénéficient de traitements innovants et se retrouvent, ainsi, au cœur d'un immense mouvement de **SOLIDARITE**. Suite à la dernière édition du **9 décembre 2023**, la somme de **3559 € a été remise à l'AFM** (collecte de dons 1925 €- animations marche et repas dansant 1 634 €)

Le 11 novembre dernier, une soirée DISCO, organisée par le Comité des Fêtes, a connu un vif succès.

L'ambiance était au rendez-vous pour faire bouger le public sur le « dancefloor ».

Merci à tous !!!



Action Cadeau Missile
Fête
ses 10 ans



Le galgonnais, Alexandre PIVETTA, mène une action « Cadeau Missile » à destination des enfants. L'objectif consiste à récolter des jouets auprès des particuliers et professionnels.

En fin d'année, à l'occasion des 10 ans de son association, il s'est rapproché du Secours Populaire de Libourne pour offrir des cadeaux à 117 enfants qui étaient prédestinés à ne rien avoir sous leurs sapins.

ENCORE MERCI POUR CETTE BELLE INITIATIVE !!

Galgon a brillé le 16 décembre 2023 lors de la Fête de la Lumière.

Chorale des enfants dans l'Eglise, déambulations dans les rues, spectacle dans la salle des fêtes par la compagnie **DECLIC CIRCUS**.

Pour clôturer cette soirée, la municipalité a offert à tous les participants vins chauds, chocolats chaud ainsi que des gâteaux.



**Soyons amis,
restons présents**

Le 20 décembre dernier, les membres du Club « Soyons Amis, Restons présents » se sont réunis dans la salle des Fêtes de Galgon, en présence de M. le Maire, pour partager leur banquet de Noël. Sur des tables joliment fleuries, les assiettes délicieusement garnies, ont régalé tous les sens des 72 convives venus profiter de l'accueil généreux et convivial qu'ils apprécient au Club. L'après-midi dansant s'est terminé assez tard ; Nous avons procédé au tirage de la tombola qui, grâce à la générosité de nombreux commerçants galgonnais, a été particulièrement réussie.

L'année 2024 commence et ceux qui souhaitent nous rejoindre peuvent encore le faire.

Meilleurs vœux à tous.



L'association Carmajoline remercie Mme MALLET, heureuse gagnante du concours « Couronne de porte de Noël ».

Sa composition, fabriquée avec des matériaux naturels aux couleurs vives, a orné sa porte pendant toutes ces fêtes.

Nous espérons que Noël 2024 comptera plus de participants.



Vœux du Maire



Lors de la cérémonie des vœux **le 5 janvier dernier** à la salle des fêtes, une médaille de la commune a été remise à M. BLANCHET Gilbert.

En effet, le 3 juin dernier, il a été récompensé d'une médaille d'argent pour son implication active depuis 1973 au sein de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et Protection du Milieu Aquatique, dont il a été secrétaire pendant plus de 40 ans.

M BLANCHET est aussi très actif au sein d'autres associations mais également lors de manifestations sur Galgon.



L'Assemblée Générale des Anciens Combattants, a eu lieu le 7 janvier dernier à la salle des mariages.

Une vingtaine de personnes a répondu présent.

Le bureau a été reconduit pour 2024.

Le bilan moral et financier a été accepté par les vérificateurs.

Cette réunion s'est terminée par le verre de l'amitié et la galette.



SAMEDI 3 FÉVRIER
à partir de 19h30

SALLE DES FÊTES DE GALGON

SOIRÉE du foot

ANIMÉE PAR UN DJ

MENU

Quiche
Rougaille de saucisse riz
Fromage
Dessert

25€

MENU -12ANS

Steak frites
Dessert

12€

CONTACT DORIAN SEVERIN 06 01 03 39 11
ORGANISÉE PAR LES FRONGADAIS FOOTBALL

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par le Comité des Fêtes de Galgon

Vendredi 9 Février à 19h30
salle des fêtes de Galgon

Nombreux lots Jambon, lots de viande, vin, bons d'achat

Buvette* & Grignotage
**l'alcool est dangereux pour la santé - à consommer avec modération*

10€ par personne

40 équipes maxi
Inscriptions par téléphone

Contact : Justine 07 69 11 70 08

Bonne Humeur Obligatoire



Le 17 février prochain, à la salle des fêtes, l'association « Soyons Amis, Restons présents » propose un spectacle ouvert à tous et gratuit pour une après-midi récréative musicale et dansante.

Ce divertissement pour séniors, animé par « **Histrions de Pessac** » promet de se dérouler dans la joie et la bonne humeur.

N'hésitez pas et venez nombreux !!!



St. Patrick's Day

Salle des fêtes le 16 mars
Fête de la Saint Patrick

Soirée choucroute
Organisée par l'USG RUGBY.

Journée citoyenne
Samedi 6 avril 9h-17h



Appel aux bonnes volontés !!!!!
Je nettoie ma commune en collaboration avec Mr CHIAROTTO, adjoint au Maire et Mr RABEYROUX, conseiller municipal.
Venez nombreux
Inscriptions au 06.13.83.71.91
au 06.17.96.78.20

ETAT CIVIL

BOURSE AUX VÊTEMENTS

DÉPÔT LUNDI 18 MARS DE 9H À 16H45
VENTE DU 20 AU 23 MARS DE 9H À 18H

Salle des fêtes
GALGON

ORGANISÉE PAR L'A.D.A.T.
(FEUILLE DE DÉPÔT À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
OU SUR LE SITE GALGON.FR)



APE «Les P'tites Frimousses de Galgon»

Vendredi 29 Mars
à 20 H

LOTO DES ÉCOLES

salle des fêtes de GALGON
(Ouverture des portes à 19H30)

1SEMAINES pour 4 Pers à CAUTERETS

Trois merveilleux lots !!
TV HD 80 cm, Nombreux Bon d'achats, Yaourtière, Friteuse, Cafetière Dolce Gusto, Plancha, Enceinte colonne etc.
Quine Enfant gratuite et Lots Surprise
VEZ NOMBREUX !

2€ le carton / 8 € 10€ 15 € 20€ 25 €

Buvette, sandwichs et pâtisseries sur place

L'ASSOCIATION LES PITTES FRIMOUSSES DE GALGON ORGANISE UNE

CHASSE aux OEUFS

2 OEUFS EN OR

DIMANCHE 7 AVRIL

ESPLANADE DE LA MAIRIE à GALGON

3€ /enfant de 2 à 11 ans

BUVETTE, GÂTEAUX EN VENTE SUR PLACE

50 places par session (2 sessions : 15h-16h ou 16h-17h)
Inscription obligatoire avant le 1er Avril à La Petite Cabane
Paiement obligé sur espèces. Renseignements au 06.12.35.85.52

Le Dragon Libournais

vous invite aux XXV ièmes

Rencontres Ludiques

sur le thème "(Re)naissance"

Salle des fêtes de Galgon :
Esplanade Charles de Gaulle 33153 Galgon

Un grand moment avec :

qui participent :

"Partage ton jeu"

Les 20 et 21 Avril 2024
De 10h à 18h
Entrée Gratuite
Jeux de rôle, Jeux de société, Magic, chasse au trésor...

Buvette sur place

Naissances

14 octobre : GERLAT Eden
28 octobre : FIGEAC MARTIN Astrid
30 octobre : FAURE Gabin
26 novembre : BAZIN Nils

Mariages

12 août : DAILLIEZ Marie-Anne et FONTAYNE Jean-Louis
06 octobre : LEGER Tory et MONTZIOLS Anthony
14 octobre : ARHIE Aurélie et SOLÉ Jérôme
11 décembre : SEYEUX Virginie et MERCIER Stéphane

Décès

02 septembre : COUDERT Suzanne ép. PORTETS
23 octobre : JEETOO Veemah ép. BANGARIGADU
07 novembre : GRANER Michèle ép. MARIN
29 novembre : FLUTRE Didier
03 décembre : ADOUE Michel
04 décembre : GOUJON Patrick
15 décembre : TISSIER Claude veuve PINAUD
18 décembre : COUHÉ Pierre
30 décembre : AT Louissette veuve FREYE